

RAPPORT SEMESTRIEL

Situation au 30 juin 2022



OFI HIGH YIELD 2023

FCP Obligations et autres titres de créances internationaux

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Informations
réglementaires

Situation financière
au 30 juin 2022

ORIENTATION DE GESTION

Objectif de gestion

Le Fonds OFI High Yield 2023 a pour objectif d'obtenir sur la durée de vie du Fonds soit 5 ans à échéance du 31 décembre 2023, une performance nette de frais annualisée minimum de 3% (objectif de coupon annuel) pour les parts IC et I C/D, une performance nette de frais annualisée minimum de 2.90% (objectif de coupon annuel) pour les parts RFC et de 2.85% (objectif de coupon annuel) pour les parts RFD et une performance nette de frais annualisée minimum de 2,50% (objectif de coupon annuel) pour les parts RC et de 2,45% (objectif de coupon annuel) pour les parts RD.

La stratégie du Fonds sera d'acquérir les titres sélectionnés et de les détenir jusqu'à leur maturité afin d'en percevoir les coupons distribués et leur remboursement final ou anticipé. Les titres acquis en portefeuille auront une échéance d'au plus 9 mois après le 31 décembre 2023.

Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion et ne constitue pas une promesse de rendement ou de performance du Fonds.

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la performance indiquée dans l'objectif de gestion du Fonds tient compte de l'estimation du risque de défaut, du coût de la couverture du change et des frais de gestion de la Société de Gestion.

Indicateur de référence

Le Fonds ayant pour objectif d'obtenir sur la durée de placement recommandée une performance nette de frais annualisée minimum de 3% (objectif de coupon annuel) pour les parts IC et I C/D, une performance nette de frais annualisée minimum de 2.90% (objectif de coupon annuel) pour les parts RFC et de 2.85% (objectif de coupon annuel) pour les parts RFD et une performance nette de frais annualisée minimum de 2,50% (objectif de coupon annuel) pour les parts RC et de 2,45% (objectif de coupon annuel) pour les parts RD.

Il ne sera pas géré en fonction d'un indicateur de référence qui pourrait induire une mauvaise compréhension de la part de l'investisseur.

Aucun indicateur de référence n'est donc défini.

Stratégie de gestion

La stratégie d'investissement du Fonds est une stratégie de portage qui consiste à investir dans des obligations et autres titres de créance et à les détenir jusqu'à maturité (« buy and hold »). La stratégie du Fonds sera d'acquérir les titres sélectionnés et de les détenir jusqu'à leur maturité afin d'en percevoir les coupons distribués et leur remboursement final ou anticipé. Les titres acquis en portefeuille auront une échéance d'au plus 9 mois après le 31 décembre 2023. Dans l'optique d'une dissolution du Fonds au 31/12/2023, les titres ayant une maturité résiduelle d'au plus 9 mois seront cédés.

Afin de réaliser son objectif, le Fonds investit en obligations et autres titres de créance, libellés en euro ou en devises, et émis par des entreprises publiques, des Etats, des organismes supranationaux ou privées de toute origine géographique. Accessoirement (10% de l'actif net), le Fonds pourra également investir dans les mêmes conditions en obligations convertibles.

Le gérant investira progressivement de manière active et discrétionnaire sur tout type de titres : titres spéculatifs (dits à haut rendement ou High Yield), Investment Grade, ou non notés, afin de saisir toutes les opportunités de marché. Les titres spéculatifs, plus risqués, présentent d'une manière générale des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Aussi, même si le Fonds a une stratégie initiale « Buy and hold », les gérants se laissent la possibilité de saisir des opportunités de marché en vendant /achetant des titres après la phase de constitution du portefeuille.

En tout état de cause, le Fonds ne pourra détenir plus de 10% de l'actif net de titres notés CCC.

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de CCC+ (Standard & Poor's ou équivalent ou via une notation interne à la Société de Gestion), cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché.

Le Fonds cherche à optimiser le taux actuariel moyen du portefeuille à l'échéance du 31 décembre 2023 et sélectionner les émetteurs présentant la probabilité de défaut la moins importante au regard du rendement apporté et à l'analyse fondamentale des différents facteurs de risque inhérents à ceux-ci.

Le portefeuille du Fonds est construit autour d'une approche « bottom up » pour la sélection des titres (i.e. extraire la valeur relative d'une signature par rapport à une autre) et « top down » pour l'optimisation du portefeuille (i.e. degré d'exposition au marché High Yield – investissements spéculatifs plus risqués), allocation sectorielle ou par catégorie de notation.

Il n'y aura ni répartition sectorielle, ni taille de capitalisation des émetteurs prédéfinie dans la sélection des titres en portefeuille.

Le Fonds a vocation à investir en euro mais peut également acquérir des titres dans d'autres devises (USD, GBP, ...); le risque de change est alors systématiquement couvert.

La sensibilité globale du portefeuille aux taux d'intérêts sera comprise entre 0 et 5. Compte tenu de la stratégie du Fonds, la sensibilité du portefeuille déclinera avec le temps.

Compte tenu de la stratégie d'investissement mise en œuvre, le profil de risque du Fonds varie dans le temps. La réorientation de la stratégie au profit de titres de maturité 2023 intervenant le 10/08/2018, les actuels titres de maturité 2018 seront conservés jusqu'à cette date (sauf ceux arrivant à échéance préalablement) puis seront immédiatement remplacés par des titres de maturité 2023 qui seront achetés en fonction des conditions des marchés.

Ceci aura pour conséquence et sur une très courte période de quelques jours un possible investissement en monétaire mais le Fonds continuera donc d'être exposé aux marchés pendant cette période transitoire. A l'issue de cette période de reconstruction du portefeuille, le Fonds sera totalement exposé aux différents facteurs de risque des obligations et, accessoirement, des obligations convertibles.

Au fur et à mesure des remboursements des obligations et à l'approche de l'échéance du Fonds, le Fonds basculera sur une gestion en monétaire. Le Fonds connaîtra donc une variation importante de son profil de risque entre son lancement et son arrivée à terme.

L'exposition du Fonds aux obligations et obligations convertibles diminuera en raison de l'arrivée à échéance des titres.

A l'approche de l'échéance du Fonds, Le Fonds sera géré en monétaire et en référence aux taux moyen du marché monétaire en Euro (Eonia capitalisé).

Le Fonds peut intervenir sur des contrats financiers, négociés sur des marchés réglementés et organisés français et étrangers et/ou de gré à gré, à des fins d'exposition et de couverture du risque de taux et à des fins de couverture du risque de change (futures) et du risque de crédit. Il pourra également prendre des positions sur des swaps et change à terme en vue de couvrir le risque de change.

L'exposition du portefeuille sur ce type d'instruments n'a pas vocation à être supérieure à 100% ; leur utilisation n'implique pas une surexposition du portefeuille du Fonds.

Par ailleurs, pendant la période de souscription et de constitution du portefeuille, le gérant se réserve la possibilité de rester investi en instruments du marché monétaire.

➤ [Réglementation SFDR – OPC Article 6](#)

- Code LEI : 969500ME0AEE77L46181
- Manière dont les risques de durabilité sont intégrés dans les décisions d'investissement du produit :
Le Fonds ne promeut pas de caractéristique environnementale et/ou sociale particulière, ni ne poursuit un objectif spécifique de durabilité (environnemental et/ou social). Par ailleurs, les risques de durabilité ne sont pas systématiquement intégrés et ne constituent pas un élément central de la stratégie d'investissement.
- Taxonomie :
Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Néanmoins, le Fonds applique les exclusions suivantes :

- Une politique sur l'exclusion total du charbon thermique avant 2030, OFI Asset Management souhaitant participer à l'objectif de contention du réchauffement climatique en dessous des 2°C à l'horizon 2100 comme prévu par l'Accord de Paris et

donc à la neutralité des émissions de GES en 2050, s'engage à l'arrêt total du financement du charbon au plus tard en 2030 sur toutes classes d'actifs et zones géographiques. https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_politique_investissement_sortie-du-charbon-thermique-avant-2030.pdf

Une politique sur le pétrole et le gaz, OFI Asset Management souhaite réduire progressivement ses investissements dans les entreprises d'extraction de gaz non conventionnel et de pétrole, jusqu'à une exclusion totale du pétrole avant 2050. https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_politique-investissement_petrole-et-gaz.pdf

Une politique sur le tabac, OFI Asset Management a adopté une politique de sortie de l'industrie du tabac en excluant de tous ses investissements les producteurs au 1e euro du Chiffre d'Affaires.

Une position sur les armes controversées. Le Groupe met en application pour son propre compte et pour les OPC dont il assure la gestion active, les principes érigés par les conventions internationales pour l'interdiction des mines antipersonnel, des armes à sous munitions et des armes chimiques.

De plus, les sociétés qui contreviennent gravement ou de manière répétée à l'un ou plusieurs des dix principes du Pacte Mondial des Nations-Unies (UN Global Compact) sans apporter de réponse ou mesure de remédiation adaptée sont également exclues.

Les controverses susceptibles d'affecter la relation ou l'impact sur une des parties prenantes de l'émetteur sont suivies et analysées. Elles peuvent concerner : les clients, les investisseurs, les régulateurs, les fournisseurs, la société civile, les salariés, l'environnement de l'émetteur. Ces controverses font l'objet d'une évaluation, en quatre niveaux, en fonction de leur sévérité, intensité et de leur dissémination (dans le temps et/ou l'espace).

Profil des risques

Le Fonds sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le Fonds est un OPCVM classé « Obligations et Autres Titres de Créances Internationaux ». L'investisseur est donc exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué en cas de mauvaise performance du Fonds, ce dernier ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque de performance :

L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs, y compris sur la durée de placement recommandée. Le Fonds n'offre pas un rendement garanti.

Risque inhérent à la gestion discrétionnaire :

Le Fonds est investi en titres financiers sélectionnés discrétionnairement par la Société de Gestion. Il existe donc un risque que le Fonds ne soit pas investi sur les titres les plus performants.

Risque de taux d'intérêt :

En raison de sa composition, le Fonds peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. L'investisseur en obligations ou autres titres à revenu fixe peut enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt.

Risque de crédit :

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance la valeur des obligations privées peut baisser. La valeur liquidative du Fonds serait alors affectée par cette baisse.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles :

Le Fonds est exposé aux obligations convertibles ; ces dernières peuvent faire apparaître une sensibilité action résiduelle et connaître de fortes variations liées à l'évolution des cours des actions sous-jacentes. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable.

Risque lié à l'investissement en titres spéculatifs (dits à haut rendement ou High Yield) :

Il s'agit du risque de crédit s'appliquant aux titres dits « Spéculatifs » qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés mais peuvent, en cas de dégradation de la notation, diminuer significativement la valeur liquidative du Fonds. Les signatures non notées, qui seront sélectionnées, rentreront majoritairement de la même manière dans cette catégorie et pourront présenter des risques équivalents ou supérieurs du fait de leur caractère non noté.

Risque lié aux marchés émergents :

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution du cours de ces titres peut en conséquence varier très fortement et entraîner à la baisse la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement dans certains pays :

Le Fonds pourra être exposé à des émetteurs privés ou public de pays dont la dette souveraine est particulièrement risquée dans les conditions de marché prévalant à la date de lancement du Fonds : Espagne, Italie, Portugal.

Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

Risque de lié à la détention de petites et moyennes valeurs :

Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé à la dette des petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer une augmentation de la volatilité de la valeur liquidative.

Risque de durabilité :

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

De façon accessoire, l'investisseur peut être exposé aux risques suivants :

Risque actions :

Le Fonds est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations, et sur des petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter un risque de liquidité. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché entraîneront une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de change :

Bien que le portefeuille soit systématiquement couvert du risque de change par le gérant, une telle couverture étant par construction imparfaite, le Fonds reste exposé à un risque résiduel de change.

Le risque de change est le risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par le Fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds peut baisser du fait de l'évolution du cours de devises autres que l'euro.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE EN COURS

A compter du 11 mars 2022, OFI ASSET MANAGEMENT est devenu centralisateur des parts IC, RC et RFC au nominatif pur, SOCIETE GENERALE demeure centralisateur par délégation de la Société de Gestion pour les parts à inscrire ou inscrites au porteur ou au nominatif administré.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE PRECEDENT

Depuis le 1er septembre 2021, l'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts IC auprès d'OFI ASSET MANAGEMENT (au nominatif pur) ou de SOCIETE GENERALE (sur délégation de la Société de Gestion pour les parts IC au porteur et au nominatif administré) sur demande effectuée auprès du Dépositaire, chaque jour de valorisation jusqu'à 12H/midi. De même, le souscripteur a la faculté de souscrire sur demande

auprès de Dépositaire, jusqu'à 12H/midi chaque jour de valorisation pendant la période de souscription (la période de souscription est néanmoins close depuis le 30 juin 2020).

A compter du 22 novembre 2021, le prospectus est conforme à la Réglementation Taxonomie.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur la période du 31/12/2021 au 30/06/2022, le Fonds OFI HIGH YIELD 2023 n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

État du patrimoine

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	185 449 365,75
Avoirs bancaires	106 106,94
Autres actifs détenus par l'OPC	8 173 803,63
Total des actifs détenus par l'OPC	193 729 276,32
Comptes financiers	-
Instruments financiers et Dettes	-6 048 052,71
Total des passifs	-6 048 052,71
Valeur nette d'inventaire	187 681 223,61

Evolution de l'actif net

	30/06/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	29/12/2017
ACTIF NET						
en EUR	187 681 223,61	202 250 204,95	204 838 597,88	206 430 798,06	136 527 702,99	119 037 635,47
Nombre de titres						
Catégorie de parts I C/D	1 519 340,2495	1 519 340,2495	1 519 340,2495	1 414 209,2495	1 312 737,7501	1 183 135,8325
Catégorie de parts IC	204 475,0492	206 195,9883	241 645,7190	234 812,2025	27 335,6096	-
Catégorie de parts RFC	62 570,7162	64 863,5955	71 562,2988	79 539,1907	1 799,2784	-
Catégorie de parts RFD	1,0000	1,0000	8 233,1465	8 233,1465	1,0000	-
Catégorie de parts RC	173 063,5336	180 638,4694	206 567,5544	251 851,0815	107 799,0959	-
Catégorie de parts RD	37 862,4352	44 039,8916	49 725,8916	41 544,9121	1,0000	-

Evolution de l'actif net (suite)

	30/06/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	29/12/2017
Valeur liquidative unitaire						
Catégorie de parts I C/D en EUR	93,07	99,75	97,29	101,92	94,20	100,61
Catégorie de parts IC en EUR	98,56	104,02	99,95	101,82	94,11 ⁽¹⁾	- ⁽²⁾
Catégorie de parts RFC en EUR	98,05	103,53	99,58	101,54	93,95 ⁽³⁾	-
Catégorie de parts RFD en EUR	145,04	155,72	92,22	97,23	93,84 ⁽⁴⁾	-
Catégorie de parts RC en EUR	96,65	102,26	98,75	101,09	93,90 ⁽⁵⁾	-
Catégorie de parts RD en EUR	85,82	92,09	92,09	97,07	93,75 ⁽⁶⁾	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)						
Catégorie de parts I C/D						
en EUR	-	1,50	1,45	2,82	-	-
Date de distribution	-	21/02/2022	29/01/2021	05/02/2020	-	-
Catégorie de parts RFD						
en EUR	-	1,41	0,69	0,51	1,09	-
Date de distribution	-	04/05/2022	29/01/2021	05/02/2020	23/01/2019	-
en EUR	-	1,00	0,81	0,98	-	-
Date de distribution	-	16/11/2021	28/10/2020	05/11/2019	-	-
en EUR	-	0,91	0,61	0,67	-	-
Date de distribution	-	13/08/2021	20/07/2020	25/07/2019	-	-
en EUR	-	1,08	0,95	1,39	-	-
Date de distribution	-	06/05/2021	24/04/2020	03/05/2019	-	-
Catégorie de parts RD						
en EUR	-	0,67	0,59	0,40	1,06	-
Date de distribution	-	04/05/2022	29/01/2021	05/02/2020	23/01/2019	-
en EUR	-	0,80	0,71	0,85	-	-
Date de distribution	-	16/11/2021	28/10/2020	05/11/2019	-	-
en EUR	-	0,82	0,53	0,54	-	-
Date de distribution	-	13/08/2021	20/07/2020	25/07/2019	-	-
en EUR	-	0,99	0,86	1,26	-	-
Date de distribution	-	06/05/2021	24/04/2020	03/05/2019	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)						
Catégorie de parts I C/D en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts IC en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RFC en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RFD en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RC en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RD en EUR	-	-	-	-	-	-

Evolution de l'actif net (suite)

	30/06/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	29/12/2017
Capitalisation unitaire						
Catégorie de parts I C/D en EUR	-	2,51	-1,65	-3,61	-2,09	3,34
Catégorie de parts IC en EUR	-	4,18	-0,22	-0,79	-0,28	-
Catégorie de parts RFC en EUR	-	4,06	-0,32	-0,89	-0,66	-
Catégorie de parts RFD en EUR	-	-	-3,41	-4,30	-1,80	-
Catégorie de parts RC en EUR	-	3,61	-0,69	-1,28	-0,71	-
Catégorie de parts RD en EUR	-	-	-3,40	-4,30	-1,86	-

(1) La catégorie de parts IC a été créée le 28/08/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(2) La catégorie de parts C a été supprimée le 23/06/2017.

(3) La catégorie de parts RFC a été créée le 13/08/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(4) La catégorie de parts RFD a été créée le 13/08/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(5) La catégorie de parts RC a été créée le 13/08/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(6) La catégorie de parts RD a été créée le 13/08/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

Portefeuille titres

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	98,81	95,73
Actions	-	-
Obligations	98,81	95,73
ACCOR 2.5% 25/01/2024	1,82	1,77
ADIENT GLOBAL HOLDINGS 3.5% 15/08/2024	2,06	2,00
ADLER PELZER HOLDING GMBH 4.125% 01/04/2024	1,45	1,41
AIR FRANCE KLM 3.75% 12/10/2022	2,18	2,11
AREVA 4.875% 23/09/2024	1,34	1,30
ASR MEDIA AND SPONSOR 5.125% 01/08/2024	1,43	1,39
CASINO GUICARD PERRACHO 3.311 25/01/2023	0,53	0,51
CASINO GUICHARD PERRACHON SA VAR 07/03/2024	1,49	1,44
COMPAGNIE PLASTIC-OMNIUM 1.25% 26/06/2024	0,97	0,94
CROWN EURO HOLDINGS SA 2.625% 30/09/2024	1,56	1,51
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 1.625% 16/11/2023	0,52	0,50
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2% 14/07/2024	2,03	1,97
DKT FINANCE 7% 17/06/2023	1,50	1,45
DOMETIC GROUP AB 3% 13/09/2023	1,74	1,69
EASYJET PLC 1.75% 09/02/2023	1,65	1,60
EG GLOBAL FINANCE PLC 3.625% 07/02/2024	1,56	1,52
FAIT CHRYSLER AUTOMOBILE 3.375% 07/07/2023	0,56	0,54
FIAT CHRYSLER AUTOMOBILE 3.750% 29/03/2024	0,98	0,95
FNAC DARTY SA 1.875% 30/05/2024	1,18	1,14
FORD MOTOR CREDIT CO LLC VAR 07/12/2022	1,58	1,53
GENERAL MOTORS FINL CO 2.20% 01/04/2024	1,06	1,03
HANESBRANDS FINANCE LUX 3.50% 15/06/2024	1,96	1,90

Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
ILIAD 0.75% 11/02/2024	1,99	1,93
INTERNATIONAL GAME TECH 3.5% 15/07/2024	2,11	2,05
INTL CONSOLIDATED AIRLIN 0.5% 04/07/2023	1,99	1,93
JAGUAR LAND ROVER AUTOMO 2.2% 15/01/2024	1,94	1,88
K S AG 3.25% 18/07/2024	1,02	0,99
KAEFER ISOLIERTECHNIK 5.5% 10/01/2024	1,05	1,01
KRAFT HEINZ FOODS CO 1.5% 24/05/2024	1,22	1,18
LA FINAC ATALIAN SA 4% 15/05/2024	1,66	1,60
LAGARDERE 2.75% 13/04/2023	0,80	0,78
LAGARDERE SCA 1.625% 21/06/2024	1,30	1,26
LEONARDO SPA 1.5% 07/06/2024	0,72	0,70
LHMC FINCO SARL 6.25% 20/12/2023	1,26	1,22
LIMACORPORATE SPA FRN 15/08/2023	1,43	1,39
LKQ ITALIA BONDCO SPA 3.875% 01/04/2024	0,65	0,63
LOXAM SAS 4.25% 15/04/2024	1,98	1,92
MASARIA INVESTMENTS SAU 5.00% 15/09/2024	1,71	1,66
MATTERHORN TELECOM SA 2.625% 15/09/2024	2,04	1,98
NASSA TOPCO AS 2.875% 06/04/2024	2,06	1,99
NIDDA HEALTHCARE HOLDING 3.5% 30/09/2024	1,91	1,85
NORDEX SE 6.5% 01/02/2023	0,81	0,79
PEACH PROPERTY FINANCE 3.5% 15/02/2023	1,60	1,55
PLATIN 1426 GMBH 5.375% 15/06/2023	1,70	1,64
PPF TELECOM GROUP BV 3.5% 20/05/2024	1,05	1,02
PRESTIGEBIDCO GMBH 6.25% 15/12/2023	0,62	0,60
QUATRIM 5.875% 15/01/2024	0,52	0,51
RALLYE SA 4.371% 23/01/2023DEFAULTED	0,08	0,08
RENAULT SA 1% 18/04/2024	1,90	1,84
ROLLS ROYCE PLC 0.875% 09/05/2024	1,98	1,91
SAIPEM FINANCE INTERNATIONAL BV 3.75% 08/09/2023	2,09	2,03
SAMVARDHANA MOTHERSON AU 1.8% 06/07/2024	1,95	1,89
SCHMANN SPA 7% 31/7/2023	0,56	0,55
SENVION HOLDING GMBH 0% 25/10/2022	0,00	0,00
SGL CARBON SE 4.625% 30/09/2024	1,52	1,47
SIG COMBIBLOC PURCHASER 1.875% 18/06/2023	1,05	1,02
SOFTBANK GROUP CORP 2.125% 06/07/2024	0,73	0,70
SOFTBANK GROUP CORP 4.00% 20/04/2023	1,38	1,34
SPIE SA 3.125% 22/03/2024	1,92	1,86
TECHNIPFMC PLC 3.15% 18/10/2023	1,64	1,59
TELECOM ITALIA SPA 3.625% 19/01/2024	1,99	1,93
TEREOS FINANCE GROUPE I 4.125% 16/06/2023	2,12	2,05
TESCO CORP TREASURY 2.5% 01/07/2024	1,06	1,03
TEVA PHARM FNC NL II 1.25% 31/03/2023	2,09	2,02
THYSSENKRUPP AG 2.875% 22/02/2024	2,08	2,02
TIM SPA 4% 11/04/2024	0,26	0,26
UNITED GROUP BV 4.875% 01/07/2024	1,49	1,44

Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
VOLKSWAGEN LEASING GMBH 0% 19/07/2024	1,01	0,98
WINTERSHALL DEA FINANCE 0.452% 25/09/2023	1,57	1,52
ZF EUROPE FINANCE BV 1.25% 23/10/2023	2,04	1,98
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	1,39	1,35
OPC à capital variable	1,39	1,35
OFI RS LIQUIDITES	1,39	1,35
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Éléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	23 325 700,00	24 758 432,79
Actions	-	-
Obligations	23 325 700,00	24 758 432,79
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-

**Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres,
au cours de la période de référence (suite)**

Éléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	26 779 706,65	26 313 324,52
OPC à capital variable	26 779 706,65	26 313 324,52